

Séance académique du 8 avril 2026 (sections 1 et 7)
Micro-fermes, un modèle qui contribue aux renouvellements agricoles ?

Conclusion par Antoine Messéan, Section 1

Monsieur le Président,

Madame la secrétaire perpétuelle,

Chères consoeurs et chers confrères,

Chers collègues,

Il m'appartient de conclure cette séance très dense et je tiens d'abord à remercier nos intervenants du jour, Alix Bell, Damien Toublant et Bernard Delhomme pour leurs apports très riches ainsi que Christine Aubry et Yves Brunet pour avoir initié et organisé cette séance.

Disons-le d'emblée :

il ne s'agit pas ici de défendre ou de promouvoir un 'modèle micro-ferme'

Mais d'analyser ce que la ré-émergence de ce modèle en France (rappelons que les petites fermes restent dominantes au niveau mondial) signifie, ce qu'elle nous apprend sur les transformations à l'œuvre et dans quelle mesure ce modèle peut nous inspirer pour accompagner la transformation de l'agriculture.

Le premier enseignement de l'ensemble des données présentées cet après-midi est que l'on n'est plus ici dans l'anecdote, le témoignage ou le buzz médiatique. On commence à produire de la connaissance.

Ce que les interventions ont montré

Sur les systèmes micro-maraîchers

Alix Bell nous a d'abord rappelé quelque chose d'essentiel : derrière l'image parfois simplifiée des micro-fermes, il existe en réalité une grande diversité de systèmes ainsi qu'une grande variabilité des résultats économiques. Même si la motivation des porteurs n'est pas uniquement économique, une micro-ferme sur deux de l'échantillon étudié a dégagé un revenu inférieur au SMIC tandis que d'autres dégagent des revenus satisfaisants, supérieurs à bien des fermes 'conventionnelles'. Des hypothèses

(investissements initiaux, mode de commercialisation) ont été formulées quant aux déterminants du succès des micro-fermes.

Sur les micro-fermes plus globalement

En adoptant un point de vue constructiviste (« Recenser pour définir » plutôt que ‘définir a priori’ pour recenser), Damien Toublant nous invite à déplacer le regard.

Non seulement les micro-fermes ne se réduisent pas au micro-maraîchage mais elles renvoient à un phénomène plus large qui s’inscrit dans les transformations profondes de l’agriculture et de la société.

Elles constituent une forme de « *modèle agroécologique en soi/à soi* » et contribuent à l’émergence d’un nouveau pacte territorial où le « *monde social des micro-fermes embarque un modèle agricole ET ALIMENTAIRE équilibrant des dimensions de la vie active de ses porteurs* »:

- qui concrétise des désirs de changement de vie ;
- qui essaime pour engager une transformation agroécologique
- qui expérimente des voies de relocalisation alimentaire.

Damien Toublant recommande ainsi de

- s’engager vers une compréhension plus ambitieuse des mondes agricoles tels qu’ils existent sur le terrain avec la proposition d’un grand chantier national;
- et « d’explorer la coexistence, l’hybridation voire la confrontation des différents modèles agricoles et alimentaires.

Sur la viabilité

L’intervention de Bernard Delhomme illustre à nouveau la diversité des micro-fermes ainsi que celle des enjeux et des objectifs poursuivis.

Un point essentiel est la distinction entre

- la « durabilité » qui peut s’apprécier avec un ensemble de critères applicables à toutes les fermes (même si les indicateurs technico-économiques classiques mettent surtout l’accent sur la production et l’économique) ;
- et la « viabilité » (*la capacité d’une ferme à être pérenne dans le temps tout en permettant aux paysans de vivre en accord avec leurs besoins et leurs valeurs*) – ce qui rend cette notion spécifique à chaque ferme et chaque fermier.

Il ressort des travaux « Micro-Agri » présentés que les micro-fermes obligent :

- d'une part à penser autrement la notion de « performance » des agricultures et des fermes ;
- d'autre part, à prendre en compte les aspirations spécifiques des fermiers eux-mêmes, c'est à dire des femmes et des hommes qui incarnent les fermes, notamment en termes de compromis, de trajectoires, de tensions assumées - ce qui a été appelé des 'nœuds de viabilité' -.

Il serait probablement judicieux d'appliquer ce changement de regard et cette approche sur d'autres fermes, plus grandes, plus conventionnelles...

Quels enseignements en tirer ?

- **Il semble exister une invisibilisation organisée**

Si les micro-fermes restent peu visibles, ce n'est pas seulement parce qu'elles sont petites. C'est aussi parce que nos cadres d'analyse ne sont pas faits pour les voir.

Quand on regarde principalement :

- les volumes produits,
- les surfaces,
- la compétitivité prix,

alors oui, elles apparaissent marginales.

Mais ce faisant, on invisibilise une partie de leurs contributions, en termes d'impact sur l'alimentation locale, sur l'environnement, le tissu social territorial et le potentiel de renouvellement des générations d'agriculteurs qu'elles représentent, problème reconnu par tous comme crucial.

- **Ce que les micro-fermes révèlent**

Dans ces conditions, la question 'est-ce un modèle agricole ou non ?' semble en partie mal posée. Devenir un modèle dominant n'est d'ailleurs pas une attente revendiquée par ses porteurs.

La vraie question est « qu'est-ce que leur (ré)émergence nous dit ? »

Elles nous disent beaucoup sur les transformations en cours.

En particulier :

Côté porteurs de projet :

- La recherche de sens
- La volonté d'autonomie au sens large
- L'ancrage territorial

Côté société :

- La demande de proximité
- Le besoin de confiance dans l'alimentation
- L'attente d'une transition écologique plus tangible

Même si elles restent minoritaires en volume, les micro-fermes sont loin d'être marginales en signification.

Ce que le débat en séance nous a dit

Les échanges que nous avons eus en séance confirment que le sujet des micro-fermes fait débat sur leur dimension innovante, sur leur viabilité, sur leur place réelle dans le paysage agricole et sur le changement d'échelle, même si certaines idées reçues ont trouvé matière à nuance.

Ces interrogations, légitimes, ne doivent pas conduire à disqualifier l'objet. Elles montrent au contraire que nous sommes face à une transformation en cours.

« Le risque aujourd'hui ne serait donc pas tant de surestimer les micro-fermes... que de passer à côté de ce qu'elles révèlent. »

En termes de perspectives, un intérêt manifeste à approfondir le sujet

- **Rendre visible** → produire des données et sortir de l'angle mort de l'invisibilité ; on a vu qu'il y avait encore beaucoup à décrire ;
- **Mieux évaluer** → intégrer les dimensions territoriales, sociales, écologiques ainsi que les effets-rebond, mal appréciés dans nos politiques publiques ;
- **Adapter les règles du jeu** → rénumérer les différents services apportés alors qu'ils ne le sont pas aujourd'hui, approfondir la question de l'accès au foncier et l'accompagnement ; dans ce contexte, les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux), peu évoqués dans cette séance, constituent sûrement un levier potentiel.

La demande de Damien Toublant d'engager un vaste programme de recherche-action national fait donc totalement sens.

Il ne s'agit pas seulement d'observer et d'évaluer ces modèles agricoles, mais d'analyser dans quelle mesure nos cadres actuels - politiques publiques, incitations économiques - permettent ou empêchent leur existence.

Au lieu de juger, de simplifier, d'opposer les modèles, il nous faut

- accepter la diversité des situations agricoles et celle des demandes de nos concitoyens ;
- porter un diagnostic approfondi et partagé sur les impacts économiques, environnementaux et sociaux, des différentes formes d'agriculture, à différentes échelles de temps et d'espace ;
- reconnaître la complexité des trajectoires possibles et la profondeur des changements à opérer.

A cette fin, il est nécessaire d'étudier dans quelle mesure nos cadres d'évaluation actuels et nos dispositifs institutionnels (les « règles du jeu ») permettent de connaître et de reconnaître les nouvelles formes d'agriculture qui émergent, quelles qu'elles soient.

L'exemple des micro-fermes peut nous inspirer pour engager ce vaste chantier, indispensable pour sortir des oppositions stériles du débat agricole actuel et construire un nouveau pacte agricole et alimentaire avec la société.

C'est la responsabilité de notre Académie d'y contribuer activement et le groupe de travail Agricultures et Sociétés qui se met en place en est une première illustration.